

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 25 Décembre 2009 portant promotion

Par décret du Président de la République en date du 25 Décembre 2009, pris sur le rapport du Premier ministre et du Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'Honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 26 novembre 2009, portant que la présente promotion est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur et notamment de l'article R. 27 du Code de la Légion d'Honneur.

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Protocole

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE du 1^{er} Janvier
2010 / 142^e ANNÉE / N°1

Au grade de chevalier

**M. Renouard dit Renouard de Vallière (Victor, Elie, Pascal),
dit Pascal, promoteur de projets culturels ; 29 ans
d'activités professionnelles.**